

NOTE
A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

S/C DE MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL

OBJET : Questions d'actualité du week-end : loi travail

1. Sur les fondamentaux, les Français sont toujours assez favorables à plus de flexibilité pour les entreprises et à un assouplissement des 35 heures.

45% des Français (+ 2 points par rapport à septembre 2015) estiment qu'il faut avant tout « *donner plus de libertés aux entreprises, pour qu'elles puissent embaucher mais aussi licencier plus facilement* », contre 55% qui souhaitent d'abord avant tout « *protéger les personnes qui ont déjà un emploi* » - mais cette opinion est largement majoritaire à gauche (73%), et en progression de 4 points par rapport à septembre dernier.

S'agissant des 35 heures, 40% souhaitent les maintenir en l'état (dont 56% des sympathisants de gauche), contre 38% qui souhaiteraient au contraire les assouplir et 22% les supprimer totalement. Ces chiffres sont très stables depuis août dernier.

2. Un projet de réforme dont tous ont entendu parler, mais qui est très « mal » connu

Tous nos indicateurs continuent à indiquer que le chômage reste la priorité des Français, et que la demande de réformes dans le domaine économique est toujours très forte. Pour autant, nous n'avons pas réussi à convaincre que le projet de réforme du code du travail répondait bien à ces demandes.

Le projet de réforme dispose déjà d'une notoriété importante : 80% en ont entendu parler (25 points de plus que le rapport Badinter).

Mais les jugements sur le projet se sont nettement dégradés cette semaine : 32% (- 6 points) jugent qu'il va « *dans le bon*

sens », contre 61% (+7 points) « *dans le mauvais sens* », dont 66% à gauche (7 points de plus en une semaine), 53% au PS (4 points de plus), 56% à droite, **71% des CSP-** et 58 des CSP+.

En quant à on mesure une **très faible connaissance précise de la réforme, et surtout beaucoup de contrevérités ou d'incertitudes qui viennent troubler les jugements** :

- concernant les modalités de licenciement, près d'un tiers des Français (29%) pensent qu'avec ce projet « *les entreprises pourront désormais licencier pour raison économiques dès qu'elles rencontreront des difficultés* » (de quoi effrayer) ; 54% ne savent pas se prononcer. Seuls 17% ont compris que ces mesures ne concerneront que les entreprises en difficulté depuis au moins 1 an.

- ils ne savent pas si les 35 heures vont être supprimées ou maintenues : 38% pensent qu'elles seront maintenues, 24% supprimées (dont 25% à gauche), et 38% ne savent pas se prononcer.

- sur les conditions de rémunération des heures supplémentaires, 19% pensent qu'elles pourront être payées avec une majoration inférieure à 10% (dont 25% des CSP-), un bon nombre se sait pas quel sort leur sera promis (46%) – dont sans doute beaucoup qui s'inquiètent pour leur pouvoir d'achat.

- un certain nombre a des doutes sur l'avenir du CDI : 47% jugent qu'il va continuer à exister, mais 12% (15% à gauche) jugent qu'il va être supprimé, et 41% ne savent pas.

- leur opinion est tout aussi floue sur la durée maximale du travail : 12% jugent qu'elle pourra être « *de 60h pour toutes les*

entreprises », et 66% ne savent pas se prononcer. 22% seulement savent qu'une autorisation de l'inspection du travail sera obligatoire pour que les salariés puissent travailler 60 heures par semaine.

- enfin s'agissant du minimum de 11h de repos quotidien, 17% pensent qu'il sera supprimé, 59% ne savent pas se prononcer, seul 1 Français sur quatre (24%) a compris qu'il sera maintenu.

Nous sommes donc dans un moment d'insécurité maximale pour les gens, avec des contrevérités crues et des incertitudes qui ne rassurent pas.

3. Dans les questions ouvertes, on voit un fort manque de confiance dans le gouvernement (et de crédibilité) qui plombe au moins autant la loi que son contenu et laisse la porte ouverte à tous ces fantasmes, dont la crainte d'un « licenciement pour tous » est de loin la plus forte – suivie d'un nouveau rabet sur les heures supplémentaires (après leur refiscalisation en début de quinquennat).

On voit dans les questions ouvertes l'impact du très fort déséquilibre entre la visibilité médiatique des arguments « contre » et celle des « pour ». Beaucoup de personnes ne sont ainsi pas capables de citer quoi que ce soit de précis mais se réfèrent aux nombreuses contestations lues, vues et entendues pour justifier leur rejet : « *c'est une impression générale* », « *j'ai entendu des avis* », « *j'ai vu qu'il y avait des pétitions donc ça doit aller dans le mauvais sens* ».

Ce réflexe est clairement nourri du déficit de confiance accumulé depuis plusieurs années vis à vis de la politique gouvernementale : « *Depuis 5 ans rien de bien n'a été fait* ». « *Je n'ai pas assez de*

précisions sur cette réforme, mais je n'ai pas confiance dans le gouvernement ». A noter que ces critiques viennent aussi de la gauche, que vient aggraver l'absence de cadrage et de compréhension des objectifs poursuivis (« ce n'est pas très clair »), ainsi qu'une ministre vue comme trop faible pour porter ce projet (« On ne définit pas une politique avec une ministre nouvelle qui n'y connaît rien », « J'ai vu que la ministre ne connaissait pas son sujet », « Elle ne sait pas quelles sont les mesures qui existent pour les travailleurs »).

Dès lors, dans ce halo négatif se développe le sentiment d'un « retour en arrière » (« on revient à l'époque d'avant Léon Blum », « J'ai l'impression de faire un bond en arrière de cent ans »), et le gens voient d'abord ce qu'ils risquent de perdre avec cette loi (« plus de précarité »).

On retrouve en quantifiant cette faible confiance dans le gouvernement pour « mener une réforme du code du travail qui protège les salariés » : 32% seulement, dont 26% chez les CSP-, 36% à gauche (mais 51% au PS) et 27% à droite.

Sur le fond, la facilitation des licenciements est le principal point de crispation : elle leur paraît contrintuitive (pourquoi faciliter les licenciements si l'objectif est de créer de l'emploi ?), et suscite un rejet violent car elle est comprise comme « sans contrôle » (« les patrons feront ce qu'ils veulent », ils pourront « virer du jour au lendemain », « comme ça leur chante », « la porte ouverte à plein de licenciements infondés »).

Dès lors, les opposants anticipent une augmentation du chômage si la réforme passait, ce qui rajoute à l'incompréhension de la réforme (« ça ne va pas diminuer le chômage, ça va l'empirer ! »). Presque aucun ne semble avoir compris que les flexibilités étaient encadrées (par exemple s'agissant du licenciement économique), ni qu'elles seraient négociées par eux-mêmes à travers leurs représentants.

A côté de ce motif de crispation principal, l'opposition se matérialise par beaucoup de propos généraux reflétant un déséquilibre : « ce sont toujours aux salariés qu'on demande des efforts » (« travailler plus », jusqu'à 60 heures ; « réduire leurs pauses », etc.) alors que l'on ne perçoit « aucune contrepartie ».

Personne ne cite les nouvelles protections contenues par la loi, le compte personnel d'activité, la possibilité de se former, etc. Dès lors l'idée d'enclencher avec cette réforme un « changement de modèle » pour

adapter le modèle social et économique aux réalités du 21^{ème} siècle n'est absolument pas perçue.

Ainsi 49% des Français voient dans cette réforme « une grave menace pour le modèle social Français » (59% à gauche) : non seulement l'équilibre entre protections et libertés ne semble pas perçu, mais l'articulation entre compétitivité et modèle social non plus (or les Français pourraient y être réceptifs car ils savent que la compétitivité est la seule manière de financer notre modèle social de manière pérenne).

Autre point de cristallisation (plus mineur dans les questions ouvertes) : une suspicion de devoir « travailler plus » pour gagner moins (« les heures supplémentaires vont être moins payées »), ce qui réactive le rejet de la refiscalisation des heures supplémentaires du début de quinquennat. On retrouve ce point en quantifiant : 51% des Français s'attendent à ce que cette réforme oblige les salariés à travailler plus d'heures par jour ; 38% pensent qu'elle va faire baisser le niveau des salaires.

L'idée que le « dialogue social » apporterait des garanties (ou permettrait d'avancer vers de nouvelles protections) est inexistante spontanément (dans les questions ouvertes) et faible en quantifiant : la confiance dans les syndicats pour « négocier une réforme du code du travail qui prenne bien en compte les réalités économiques des entreprises » (formulation avantageuse) recueille 46% d'adhésion, dont 61% à gauche, 37% à droite, et 55% chez les CSP-.

A noter enfin :

- certains opposants adhèrent aux principes mais anticipent d'ores et déjà hésitations et reculs.

- sur cet ensemble de perceptions négatives vient se greffer, pour les plus politisés, un sentiment de « trahison » des valeurs de la gauche, mais a priori moins que ce que l'on pouvait craindre.

- si très peu d'opposants citent spontanément la « méthode » brutale, où le contexte où toute initiative est jugée politicienne, il est probable que ces éléments aient contribué à crispier.

4. Malgré leurs doutes et leurs inquiétudes, les Français ne souhaitent pas un retrait pur et simple de la réforme

Si 23% souhaitent son retrait, 49% voudraient « revenir sur certains points de la réforme pour apporter plus de garanties aux salariés », 9% souhaitent « maintenir en

l'état la réforme » et 18% souhaitent même « aller encore plus loin pour assouplir le marché du travail ».

A gauche, 59% souhaitent ajuster la réforme (65% au PS), 9% aller encore plus loin, 7% la maintenir en l'état. Seuls 25% veulent y renoncer complètement (42% au Front de gauche mais 12% seulement au PS).

C'est donc la volonté d'un dialogue avec les opposants à la réforme qui prévaut. Les critiques formulées dans la pétition sont d'ailleurs « justifiées et normales car ce projet ne protège pas assez les salariés » par 61% (dont 70% des CSP- et 71% à gauche) contre 36% voyant ces critiques « injustes car le projet contient des dispositions positives pour aider les entreprises et aider à embaucher ».

Interrogés sur une liste fermée de « points à supprimer en priorité », la majoration des heures supplémentaires et l'assouplissement des conditions de licenciement arrivent en tête (27% et 25%). Le fait que les heures supplémentaires arrive aussi haut alors qu'il est peu restitué spontanément montre que la contestation pourrait grandir sur ce point (notre passif sur la défiscalisation des heures supplémentaires a rendu les Français réceptifs à toute nouvelle entaille à la « valeur travail »).

23% souhaiteraient supprimer d'abord « la possibilité de travailler 60h maximum au lieu de 48 heures », mais avec une formulation ambiguë puisqu'aucune condition n'est précisée.

Les autres mesures arrivent assez loin derrière : 14% souhaitent supprimer avant tout « le plafonnement et le barème des indemnités de licenciement » (on en retrouve d'ailleurs assez peu de trace dans les questions ouvertes), 6% souhaitent supprimer « le nouveau mode de calcul des 11h de repos consécutifs ».

A gauche, ce sont la possibilité de travailler 60h au lieu de 48 (31%) et l'assouplissement des conditions de licenciement économique (28%) qui bloquent le plus ; de même qu'au PS mais avec l'ordre inverse : les conditions de licenciement (29%) et les 60h (27%).

5. Les leviers d'adhésion à la réforme

Parmi les motifs spontanément mis en avant par ceux qui disent soutenir la réforme :

- l'argument le plus invoqué est qu'« *il faut bien faire quelque chose* » face à l'urgence économique.

C'est un argument **utile, mais fragile** : ceux qui l'utilisent semblent très peu au courant du contenu du projet de loi (presque aucun ne cite de mesures à l'appui de son jugement), et pourraient donc devenir à leur tour sensibles aux craintes ou contrevérités qui pourraient être agitées devant eux.

- le fait d'accorder « *un peu plus de marge de manœuvre et de liberté aux entreprises* », « *d'enlever des contraintes* » et de « *simplifier* » pour pouvoir embaucher, de « *moderniser* » un droit du travail vu comme trop vieux et plus adapté est l'autre argument principalement mobilisé (« *ça libéralise un peu le carcan qui empêche d'embaucher* », « *ça enlève les contraintes qui empêchent les entreprises de recruter et modernise le droit du travail* », « *Nous sommes au 21ème siècle donc il faut s'adapter car on a des lois encore de Napoléon* », « *On est quand même en 2016 et on se base sur des lois qui datent de très longtemps et qui ne sont plus applicables telles quelles* »).

Pour ces soutiens, « flexibilité » et « embauches » sont clairement associés. En quantifiant, **39%** (37 à gauche, 41% à droite) **pensent que cette réforme « permettra de créer un climat de confiance favorisant l'embauche dans les entreprises »**, ce qui est un pourcentage assez élevé. La mise en avant du soutien des patrons (notamment de PME) à la réforme peut contribuer à solidifier ce levier positif dans les semaines qui viennent.

- est également mentionné le fait d'**assouplir les 35 heures pour « travailler plus »**, (« *C'est mieux que les gens travaillent plus de 35h s'ils ont envie ou s'ils peuvent le faire* ») mais à condition pour eux de « *gagner plus* »...

- De manière beaucoup plus marginale ils évoquent : le **soutien des experts** (« *les experts ont l'air de dire que c'est ça qu'il faut* ») ou l'**exemple de nos voisins** (« *l'Espagne et le Portugal ont un peu ce système là, ça a l'air de mieux marcher* », « *c'est ce qu'a fait l'Allemagne il y a douze ans et ça a marché* »).

A noter qu'il n'y a parmi ces motifs de soutiens **quasiment aucune trace** soutiens

des « protections » supplémentaires, pas plus relevées ici qu'ailleurs.

Par ailleurs, on voit parmi ces soutiens une inquiétude sur la capacité du gouvernement à mener à bien la réforme : « *ils ne s'entendent pas* », « *il y a déjà plein d'opposants* », « *le Président et le Premier ministre ne sont pas d'accord* », « *on ne sait pas si ça ira au bout* ».

Éléments de conclusion

La réforme est d'abord victime de son insertion dans le débat, qui a multiplié les craintes infondées, mais auxquels les gens croient. Le contenu précis de la loi est très peu connu, mais les Français anticipent cette réforme comme la continuité de ce qu'ils vivent depuis des années conduisant à une perte progressive de la maîtrise de leur destin (pouvoir être licencié n'importe quand et comment). Ils ne voient en contrepartie pas « ce qu'ils y gagnent », et n'ont pas le sentiment que l'on « change de modèle » pour inventer quelque chose de nouveau, porteur d'espérance.

Notre déficit de confiance ainsi que la perception de notre peu de considération pour la « valeur travail » biaise par ailleurs considérablement les jugements.

Il est essentiel de **reposer les bases de la réforme : les concertations et réflexions multiples de l'année écoulée** (y compris la « caution » Badinter); le **contexte extrêmement grave** (souhait d'union nationale, de méthodes nouvelles pour enfin lutter contre l'urgence économique); dont découle l'objectif de créations d'emplois, essentiel à toujours rappeler pour renforcer la justification de la démarche.

Le « **refus de l'immobilisme** » et le **souhait de « moderniser notre modèle »** semblent pouvoir être entendus. Mais l'incrédulité restera forte. Nous pourrions **d'avantage revendiquer un discours de la nouveauté** qui semble emporter davantage les jugements (« *Ils ont déjà essayé beaucoup de choses et ça ne marche pas, donc c'est bien d'essayer autre chose* » - PS).

Mais surtout **tous les arguments évoqués spontanément méritent d'être consolidés**, notamment avec des **exemples concrets d'entreprises qui pourraient embaucher grâce à ces mesures**; mais aussi en multipliant le soutien de paroles d'experts

ou les **convergences avec « ce qui fonctionne à l'étranger »**.

Sur le point le plus dur de la crainte des « **licenciements pour tous** », il paraît effectivement difficile de réorienter les perceptions faute de crédit politique suffisant (nous ne pouvons nous prévaloir d'aucune victoire significative contre le sentiment de précarisation aux yeux des Français qui ne nous accorderont donc pas le bénéfice du doute).

Le mieux resterait de **pouvoir assumer des « corrections » sans pour autant sembler reculer** (si l'on fait des concessions, ce doit être aux salariés et pas à Martine Aubry), ce qui permettrait de **réinitialiser le récit de la mesure** en rappelant les conditions d'encadrement, et en parlant de « stabilisation » des règles plutôt que de « facilitation » (entendu comme une porte ouverte à tous les abus).

Sur les autres points, qui paraissent à ce stade moins sensibles (attention quand même à la diminution des paiements d'heures supplémentaires : les gens ne voudront pas se faire avoir une seconde fois après la refiscalisation), il faudrait pouvoir **multiplier les prises de parole recadrant, démentant les contrevérités et expliquant les bénéfices attendus de chaque réforme**. Le fait que **trop peu de politiques semblent défendre la réforme** ni même n'en paraissent vraiment convaincu **propage les suspicions** qu'elle contient des atteintes graves aux sécurités actuelles que l'on chercherait à « cacher ».

De même, **a-t-on des mesures de valorisation du travail** à mettre en avant qui pourraient contrebalancer l'a priori négatif que les Français nous renvoient sur ce point ?

Enfin, la **sécurisation de la mobilité et de la formation**, aujourd'hui complètement absente des perceptions, reste un vrai point d'accroche, qu'il faudrait aussi **relancer dans le débat** en le remettant en scène : **ajouter à la réforme un « plan » ou « programme » qui reprenne mais dépasse le CPA ?**

Ce serait aussi la seule façon de combattre le discours du « retour en arrière » (qui laissera une trace très négative s'il se cristallise) pour celui d'un « nouveau modèle ».

Adrien ABECASSIS

1. Le halo, très mauvais et qui plombe au moins autant la loi que son contenu

→ Réflexe négatif vis-à-vis de la loi, sans point d'accroche particulier. Beaucoup de Français interrogés finissent pas penser qu'il y a un problème à force de n'avoir entendu que les contre, et pas les pour, sans rien savoir de la loi ...

« Je ne sais pas trop. C'est une impression générale je ne peux vous donner un exemple précis. » (Aucune)

« J'ai vu qu'il y avait des pétitions donc je pense que ça va plutôt dans le mauvais sens. » (Parti socialiste)

« Je ne saurais vous dire. Je sais juste que les gens ne sont pas d'accord avec le gouvernement c'est pour ça que je pense que ça va dans le mauvais sens. » (Europe écologie les verts)

« Il faudrait que j'ai le truc sous les yeux mais l'impression que ça donne c'est que ça va plus rendre services aux entreprises qu'aux salariés et je ne n'aime pas ça. » (Parti de gauche)

« J'ai entendu pas mal de personne râler à ce sujet. » (Parti socialiste)

→ On paie le manque de confiance et de crédibilité générale, un a priori négatif dû à notre historique.

« Je ne connais pas le détail de tout ça. Mais je n'ai pas confiance dans le gouvernement. Tout ce qu'ils font va dans le mauvais sens, mais je n'ai pas assez de précisions concernant cette réforme. » (Parti socialiste)

« Ils font tellement des bêtises dès qu'ils font quelque chose. » (Aucune)

« Pour l'instant depuis 5 ans il n'y a rien de bien qui a été fait. » (Europe écologie les verts)

« Ils ont déjà dit qu'il y aurait moins de chômage et il n'y en a pas moins. Le pays n'est pas mieux qu'avant. Alors je ne fais pas confiance à ce projet. » (Aucune)

→ S'ajoute à ce manque de crédibilité un manque de cadrage, et d'incarnation solide de la réforme

« Parce que ce n'est pas très clair. On ne fait pas confiance au gouvernement parce qu'il n'explique vraiment ce qu'il en est. » (Aucune)

« On met à bas tous les acquis sociaux et j'ai vu que la ministre ne connaissait pas son sujet. » (EELV)

« On ne définit pas une politique avec une petite ministre nouvelle qui n'y connaît rien. On ne sait pas qui décide. Ils balancent des ballons d'essai pour modifier en fonction de ce qu'ils pourront faire pour faire passer la loi. » (Aucune)

« M. El-Khomry n'est pas à sa place, elle ne devrait pas être dans ce ministère-là parce qu'elle ne sait pas quelles sont les mesures

qui existent pour les travailleurs » (Parti de gauche)

→ Dans cette confusion les gens retiennent cependant le sentiment d'un retour en arrière. Personne n'a compris l'idée d'un « changement de modèle »

« Tous les acquis obtenus depuis un siècle vont être remis en question ». « On retombe dans l'ancienne France »

« Toutes les lois sociales qui protégeaient les personnes au travail sont en train de disparaître. » (Parti socialiste)

« C'est le retour en arrière. En fait les salariés sont moins protégés et ce n'est pas un projet progressiste. C'est un projet rétrograde. » (EELV)

« J'ai l'impression qu'on revient à l'époque d'avant Léon Blum. On régresse c'est quand même triste. » (EELV)

« Ça serait un retour en arrière de plusieurs décennies dans les conditions de travail. » (Parti de gauche)

« Ils sont en train de repartir 40 ans en arrière avec ce projet. » (Parti socialiste)

« J'ai l'impression de faire un bond en arrière de cent ans. Parce qu'on est en train de perdre tous nos droits. » (Parti de gauche)

→ Autre motif de rejet : on anticipe d'ores-et-déjà des hésitations et des reculs.

« Parce qu'un jour ça va dans un sens et un autre dans l'autre. Ils changent tout le temps ce qu'ils ont dit deux ou trois semaines après donc ce n'est pas plausible. » (Aucune)

« On a l'impression que ça stagne, ils font un pas en avant, deux pas en arrière. Ils parlent mais à part ça ils font rien, c'est trop hésitant. » (Aucune)

« A chaque fois qu'il y a des réformes faites elles ne vont pas jusqu'au bout. » (Parti socialiste)

« Généralement quand ils décident quelque chose c'est toujours la galère. Quand ils veulent mener un projet ça va durer x temps pour mener à rien. » (Parti socialiste)

« Parce que il n'y aura rien au final. Selon moi le projet va être annulé. » (Aucune)

« Je pense qu'on n'est pas dans l'efficacité pas dans le concret ce n'est pas négocié le gouvernement se laisse emmener partout je n'y crois pas. » (Modem)

2. Sur le fond, ressort d'abord le sentiment d'autoriser des licenciements sans contrôle, qui entraîne une incompréhension totale du projet. Pourquoi faire un projet qui va supprimer des emplois ?

→ Les licenciements sans contrôle, point de rejet principal dans tout le spectre politique.

« Car les patrons pourront virer les employer du jour au lendemain. Ce n'est pas normal de pouvoir faire ça. »

« Parce qu'ils pourront faire ce qu'ils veulent embaucher licencier comme ça leur chante. »

« C'est la porte ouverte à pleins de licenciement non fondés. »

« On risque de se retrouver licencié du jour au lendemain car les patrons auront trop de liberté pour licencier. »

« Le fait de virer les gens comme on veut je suis pas d'accord. »

« On donne tous les droits aux patrons ils pourront licencier à tout bout de champs d'après ce que j'ai compris. »

« J'ai l'impression qu'on donne plus de liberté aux patrons et qu'ils pourront nous prendre et nous jeter selon leur envie comme aux USA. »

→ Les limites posées n'ont pas du tout été entendues : pour beaucoup il n'y aurait même plus besoin « d'une bonne raison ».

« Favorise le licenciement abusif, tous les employeurs peuvent licencier n'importe qui pour n'importe quelle raison » (Parti socialiste)

« On va pouvoir les renvoyer plus facilement et trop facilement il faut pouvoir les renvoyer mais pas trop facilement quand même et avoir une bonne raison pour le faire » (Europe écologie les verts)

« Ça donne beaucoup trop de force aux patrons, la peur qu'il n'y ait plus suffisamment de protection par rapport à un licenciement, peur des licenciements abusifs. » (Modem)

→ Ce qui par contre-coup entraîne ici où là des craintes sur l'avenir du CDI

« Les patrons vont pouvoir faire ce qu'ils veulent des employés. Licencier à tout moment pour embaucher en fonction de leurs besoins tous les CDI vont se transformer en CDD. »

« Car c'est la mise en danger des CDI. Car le patron pourrait renvoyer un employé plus facilement. »

→ Dès lors, on anticipe de la réforme l'inverse de l'objectif souhaité : une augmentation du chômage, puisque l'on va licencier...

« Ça va pas améliorer la situation du chômage, ça ne va pas le diminuer, ça va empirer ! » (Aucune)

« Il est déjà difficile de trouver un emploi donc se faire licencier facilement n'arrange rien. »

« Toutes ces mesures vont faire qu'il y aura toujours moins de travail. » (EELV)

« On est dans une période de chômage et les patrons pourront virer encore plus

facilement et créer encore plus de chômage. » (EELV)

« Il va faciliter les licenciements. On ne devrait pas faciliter les licenciements mais faciliter les embauches. » (Parti socialiste)

On ne comprend donc plus cette réforme. Pourquoi la faire, sinon pour faire plaisir aux patrons déjà favorisés ?

« Les ouvriers sont les dindons. Pour n'importe quelle connerie ils vont pouvoir être licenciés. »

« Dès qu'il arrive quelque chose, le premier facteur d'ajustement dont se sert le patronat, c'est le licenciement. On fait le vide des salariés aux profits de l'argent. »

« Pour les petites entreprises je ne sais pas ce que ça donnera, mais pour les grosses elles vont trouver facilement les moyens de licencier du personnel. Et ça ne va pas ça. C'est encore les petits gens qui vont trinquer. »

« C'est encore les patrons qui en mettront plein leurs poches. Ils mettront les ouvriers comme ils veulent à la porte. »

« La défense des travailleurs, j'ai l'impression que ce n'est plus le cas maintenant. »

« C'est toujours ceux qui travaillent qui subissent. »

3. D'autant que l'on ne voit aucun bénéfice pour les travailleurs

→ Beaucoup y voient un pur texte de « fragilisation », qui ne protège pas du tout les salariés

« Ils veulent moins de protection au niveau des employés. » (Parti socialiste)

« Parce que je pense qu'il va fragiliser les personnes qui travaillent, l'emploi et les employés. (Parti socialiste)

« Cela donne trop de liberté aux entreprises. Cette nouvelle loi ne protégera pas assez le salaire. »

« Ce n'est pas parce qu'on est en période de crise qu'il faut fragiliser les salariés. » (Parti socialiste)

« D'après ce que j'ai appris dans les médias Myriam El-Khomri dans son projet favorise plutôt les chefs d'entreprise et protège moins les salariés. » (Parti socialiste)

→ Et pas de confiance dans les syndicats. Absence de défense. On subit.

« C'est encore le salarié qui subit. Et même si on est représenté par la CFTD ou les mouvements syndicaux, ils ne demandent pas l'avis à tous les salariés. » (Aucune)

→ Projet trop déséquilibré :

« On demande toujours plus de flexibilité et de souplesse au salarié mais il y a beaucoup d'argent public qui a été donné aux

entreprises sans qu'il y ait de retour de la part des entreprises sans qu'il y ait d'embauche » (EELV)

« Il prend plutôt en compte l'intérêt du patronat plutôt que celui des salariés. » (Parti communiste)

« J'ai l'impression que ça ne va pas dans le sens de la protection des gens qui travaillent c'est la porte ouverte aux entreprises sans contrepartie. » (Parti de gauche)

« Ça va trop dans le sens des patrons. Ça leur donne le droit à trop de chose. » (Parti socialiste)

→ S'y ajoute un sentiment d'accumulation voire de saturation :

« On donne beaucoup davantage au patronat sous prétexte de créer des emplois. Ce que François Hollande avait fait au début avec le pacte de responsabilité c'était très bien mais on a l'impression que les entrepreneurs ne jouent pas le jeu. » (Parti communiste)

« Il y a déjà beaucoup de choses qui ont été faite dans le sens du pacte de responsabilité donne aux entreprises et les résultats sont invisibles » (Parti socialiste)

C'est là que vient se greffer, pour les plus politisés, le sentiment de trahison – mais finalement moins fréquent que ce que l'on pouvait craindre :

« J'ai l'impression qu'ils veulent diminuer encore plus les protections des salariés. Ils veulent remettre en cause indirectement les 35 h. Ce n'est pas trop des mesures de gauche. » (EELV)

« Je trouve que cette loi si elle passe ne correspond pas aux idées de la gauche. Cette loi ne reflètera pas les promesses de campagnes de M. Hollande. Au cas où cette loi venait à passer ce n'est pas ce qui fera diminuer le chômage. » (Parti socialiste)

4. Parmi les autres motifs de rejet, on trouve :

→ La question des heures sup et du pouvoir d'achat, d'autant plus qu'elle réactive refiscalisation du début du quinquennat qui reste encore en travers de la gorge. On ne voudra pas se faire diminuer deux fois ses heures sup

« La façon dont les heures supplémentaires vont être payées » (Aucune)

Ils veulent moins bien rémunérer les heures supplémentaires donc ça va dans le mauvais sens. (EELV)

« On perd nos acquis par exemple les heures supplémentaires qui ne sont plus majorées. » (Parti de gauche)

« Les heures supplémentaires pas payées au tarif actuel. Ils prévoient de faire payer les heures supplémentaires avec une

majoration de 10% au lieu des 25% actuels et c'est inférieur à ce qu'on a actuellement » (Parti socialiste)

« Le fait de payer moins pour travailler plus, le pouvoir d'achat ne va pas augmenter, ce n'est pas ça qui va arranger la situation actuelle. » (EELV)

→ Les 35h, question de symbole pour la gauche, question d'efficacité sur l'emploi aussi.

« Supprimer les 35h. Cela va plutôt dans le mauvais sens » (Parti socialiste)

« Je me pose la question car au départ les 35h étaient pour créer des emplois et maintenant on a l'impression qu'ils veulent passer à 40h pour retirer des emplois. » (Aucune)

« Sur la gestion des heures supplémentaires ils veulent moins embaucher de monde pour faire travailler plus les salariés déjà embauchés au lieu d'embaucher plus. » (EELV)

« Le fait que les heures de travail risquent d'augmenter. C'est pas vraiment une bonne solution dans la période de chômage actuelle. » (Parti socialiste)

→ L'insécurité dans l'organisation du temps de travail, en craignant que tout le pouvoir soit donné aux employeurs

« Ils vous font faire les heures qu'ils veulent, une semaine il vous font faire moins d'heure et une autre semaine il vous en font faire 15 de plus. » (EELV)

« Pour le peu que je sais cela va passer à trop d'heures de travail d'un coup en plus »

« Si l'entreprise a besoin d'employer une personne pendant 42 heures par exemples et la semaine suivant il peut le faire travailler 25 heures c'est l'irrégularité du travail et le salaire en dépendra c'est au bon vouloir du patron. » (Parti socialiste)

→ Prud'homme / indemnisation (faible)

« Le salarié aurait moins de recours aux prud'hommes et moins d'avantages puisqu'il y aura moins d'indemnisations. » (Aucune)

« Le plafond des amendes aux prud'hommes. Ça ne protège plus l'employé et peut encourager l'employeur à ne pas agir légalement. » (EELV)

« C'est pas normal que les personnes qui ont travaillé pendant une partie de leur vie soient indemnisées sous un forfait plutôt que la réalité. » (UDI)

→ Pas le bon sujet. Plutôt baisse de charge

« Je pense qu'il faut plutôt baisser les charges pour les patrons »

« La réforme des 35h ne donnera pas de possibilités d'embauches, les patrons

veulent que le gouvernement baisse leurs charges. » (Parti socialiste)

5. Dans tout ça, contreparties pas du tout perçues.

→ Personne, y compris ceux en soutien de la loi, ne citent les nouvelles sécurités apportées ou le compte personnel d'activité. Les rares qui se réfèrent à la flexi-sécurité ou à un équilibre cherchent où est la sécurité

« Ça ne fait que faciliter le pouvoir de licencier. La fameuse flexi securite on nous rabat les oreilles, on sait pas du tout ce que c'est. On a peur que ça soit un peu du pipo. » (Europe écologie les verts)

« Ce n'est pas une flexi-securite a la scandinave, je suis ok pour qu'on puisse licencier en cas d'incompétence avéré ou de problèmes économiques de petites entreprises, mais pas laisser libre cours à la volonté d'un seul dirigeant. Et une loi qui a pour seul approbateur le Medef m'inquiète un peu. » (Modem)

« C'est une réforme qui permet plus aux entreprises de se débarrasser facilement de leurs employés plutôt que de les aider à évoluer. » (Parti socialiste)

A noter que pour certains (les plus protégés ?), l'équilibre souhaitable n'est pas de l'ordre de plus de protection mais de plus de salaires...

« J'ai l'impression que c'est en défaveur des salaires, car on augmente la charge de travail des salariés mais pas le salaire et les conditions de travail aussi. » (Aucune)

6. Les arguments en soutien de la loi paraissent plus faibles

→ Le plus important : redonner du travail. Lorsque cet objectif a été perçu (et cru), il est un argument en soi.

« Ça va donner du travail au gens est c'est primordial. » (Aucune)

« Il faut faire quelque chose que les gens puissent trouver du travail. » (Aucune)

« Il faut créer plus d'emploi. Empêcher les usines de partir à l'étranger. » (Parti communiste)

On retrouve ici où là le besoin de multiplier les exemples : « Ils disent qu'ils vont créer des emplois. » (Aucune)

A noter que l'argument des « experts » semble aussi porter : « Les experts disent qu'elle n'est pas trop mal pour embaucher. » (Parti socialiste)

→ Mais c'est surtout l'urgence qui semble pousser ces soutiens. « Il faut bien faire quelque chose » revient très souvent.

« Il faut bien faire quelque chose on ne peut pas rester comme ça. Comme c'est la crise et qu'apparemment des choses peuvent être améliorées, autant essayer de changer les choses. » (Europe écologie les verts)

« Parce qu'il faut faire quelque chose pour relancer l'économie. » (Front National)

« Si on reste dans l'immobilisme actuel on ne bouge plus on n'avance pas on recule » (Lutte ouvrière)

« Il faut bien faire face à la crise, il faut bien prendre des mesures. » (Parti socialiste)

« Parce que de toute façon il faut bien essayer quelque chose sinon on n'avancera jamais. » (Parti socialiste)

Le refus de l'immobilisme peut donc être entendu. Il semble pouvoir l'être davantage en revendiquant un discours de la nouveauté.

« Il faut bien essayer quelque chose, c'est dans le bon sens parce qu'il faut essayer. Ils ont déjà essayé beaucoup de choses et ça ne marche pas, donc je sais pas, il faut essayer autre chose. » (Parti socialiste)

« Je ne pense pas que ça peut être mauvais car c'est quelque chose de nouveau. » (Parti de gauche)

« Ils essaient à tout prix de faire baisser le chômage par ces réformes. » (Parti de gauche)

→ Sur le fond, le lien entre flexibilité et embauche est pour certains de ces soutiens compris.

« Ça facilite le travail des employeurs et donc en ayant plus de facilités à l'embauche, ils donneront plus de travail et avec moins de crainte »

« Que les entreprises ont moins de doute pour embaucher des gens. » (Aucune)

« Embaucher plus facilement car il y aura moins de contrainte. » (Europe écologie les verts)

« Le fait qu'au niveau de l'employeur ce sera plus facile pour embaucher. » (Modem)

« Ça va permettre d'embaucher plus facilement et de simplifier un peu toutes ces lois qui sont compliquées. » (Parti de gauche)

« Ça enlève les contraintes qui empêchent les entreprises de recruter et modernise le droit du travail. » (Parti socialiste)

Mais les raisonnements « complets » sont cependant très rares :

« Le fait de faciliter le licenciement quand il n'y a plus de commandes. Quand le carnet de commande n'est pas bon ça permettra aux entreprises de résister. » (Modem)

→ L'argument de la « modernisation » / mise à jour est un levier qui semble plus répandu :

« Ce code du travail qui date de Malthusale » (Aucune)

« Nous sommes au 21ème siècle donc il faut s'adapter car on a des lois encore de Napoléon. » (EELV)

« Il faut évoluer vivre avec son temps. Le code du travail est imbuvable. Il faut le dépoussiérer. Donner plus de libertés aux entreprises tout en protégeant les salariés je dirais que ça va dans le bon sens. » (Parti de gauche)

« Le fait d'assouplir le code du travail car on est quand même en 2016 et on se base sur des lois qui datent de très longtemps et qui ne sont plus applicables tel quel. En fait le code du travail est tellement ancien qu'il faut le remettre au goût du jour. » (Parti socialiste)

Celui du « travailler plus » aussi :

« On travaillera plus et du coup ça relancera l'économie. » (Parti de gauche)

« Le fait d'augmenter le temps de travail peut peut-être pour nous sortir de la crise. » (Parti socialiste)

Mais il leur paraît évident que la rémunération suivra...

« Avec ce projet si les gens veulent travailler un peu plus pour gagner plus ils peuvent. » (Parti socialiste)

→ La flexibilité est saluée, mais seulement à partir du moment où elle n'est pas subie.

« Par rapport aux 35h cela ça laissera le choix aux personnes. » (Modem)

« Les 35 heures vont être assouplies, les salariés vont pouvoir travailler plus. » (Europe écologie les verts)

« C'est mieux que les gens travaillent plus de 35h s'ils ont envie ou s'ils peuvent le faire. » (Aucune)

→ Corollaire de l'absence de volet sécurité perçu, très rares sont ceux qui disent accepter ce changement car ils ont saisi l'équilibre.

« Donner plus de liberté et de flexibilité aux entreprises tout en gardant la sécurité pour les salaires. Il faut faire bouger les choses pour que la situation économique s'améliore, on ne peut pas rester comme ça » (Parti socialiste).